



Réf. Farde e-Assemblées : 2399817

N° OJ : 23

Projet d'Arrêté - Conseil du 10/05/2021

Objet : Asbl "Elles Tournent".- Subside : 4.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant qu'à travers sa politique de solidarité internationale, la Ville de Bruxelles accorde différents subsides aux associations pour développer des projets dans le domaine de la coopération au développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, la sensibilisation et l'information;

Considérant que la Ville de Bruxelles veut au travers l'éducation et des actions diverses conscientiser ses citoyens sur la conséquence des actes de chacun dans un monde globalisé et les nombreuses interdépendances;

Considérant que l'ASBL Elles Tournent est une association qui promeut et valorise le travail des femmes dans le monde artistique et culturel en général et tout particulièrement dans le secteur audiovisuel;

Considérant que l'ASBL Elles Tournent organise un festival de film où les réalisatrices venant des quatre coins du monde sont invitées à présenter leur film et échanger avec le public sur la thématique et que l'événement est composé de +/- 20 séances de films, d'avant-première, de séances inédites, d'interventions et débats réunissant des expert.e.s qui assurent un prolongement réflexif ou théorique au thème abordé;

Considérants les crédits inscrits à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège du Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

1. Octroyer un subside de 4.000,00 EUR à l'ASBL Elles Tournent située 10 rue du Méridien à 1210 Bruxelles, pour organiser dans le cadre du festival Elles Tournent notamment une ou plusieurs projections, débats sur une thématique relatives aux questions de solidarité internationale. - Article 15001/33202 du budget ordinaire 2021.
2. Approuver la convention de subvention avec l'ASBL Elles Tournent.

Annexes :

[Convention de subside ASBL ELLES TOURNENT \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

